

N°1 JUIN 2026

LA CNES EN ACTION : UNE NOUVELLE GOUVERNANCE AU SERVICE DES ENTREPRISES



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

UNE CNES PLUS FORTE,
PLUS PROCHE, PLUS INFLUENTE



Le Débat utile : L'économie, le développement !

Le Sénégal a engagé une réflexion profonde sur son avenir. Les notions de souveraineté, de refondation et de transformation structurelle occupent désormais une place centrale dans le débat public. Cette ambition est légitime. Elle est même nécessaire. Mais une question fondamentale demeure : quelle place accorde-t-on aux entreprises dans cette trajectoire nationale ?

Depuis plusieurs mois, le secteur privé observe avec préoccupation un effacement progressif des enjeux économiques dans le débat public. Alors même que les entreprises font face à des difficultés majeures, les questions relatives à l'investissement, à la compétitivité, à l'emploi, au financement de l'économie et au climat des affaires peinent à trouver la place qu'elles méritent dans les priorités nationales. Pourtant, les défis sont nombreux.

Les entreprises continuent de supporter les conséquences des crises successives qui ont marqué notre pays : les séquelles de la pandémie de Covid-19, les épisodes d'instabilité ayant affecté l'activité économique entre 2021 et 2024, les tensions persistantes sur les chaînes de valeur, ainsi que les difficultés liées à l'environnement économique et financier national.

À ces contraintes s'ajoutent les préoccupations liées aux délais de règlement de la dette intérieure, aux tensions sociales qui affectent certains secteurs d'activité et au manque de visibilité économique dont les investisseurs ont besoin pour planifier leurs décisions.

Dans ce contexte, le secteur privé ne demande ni privilège ni traitement de faveur. Il demande simplement à être reconnu comme un acteur central du développement économique national et comme un partenaire à part entière de la construction des politiques publiques.



Abdel Kader NDIAYE
Président de la Confédération Nationale
des Employeurs du Sénégal (CNES)

Cette reconnaissance est d'autant plus importante que les entreprises demeurent les premiers investisseurs du pays, les principaux créateurs d'emplois et les premiers pourvoyeurs d'opportunités pour notre jeunesse. Chaque jour, elles créent de la valeur, soutiennent les territoires, innovent et contribuent à la stabilité économique et sociale du Sénégal.

Il ne peut y avoir de souveraineté économique sans un secteur privé fort.

Il ne peut y avoir de transformation économique durable sans entreprises compétitives.

Il ne peut y avoir de création massive d'emplois sans investissement privé.

C'est pourquoi la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal réaffirme sa disponibilité à participer activement à toutes les réflexions et initiatives visant à accélérer le développement économique du pays.

Notre vocation n'est pas la contestation. Notre responsabilité est de proposer, d'alerter lorsque cela est nécessaire et de contribuer à la recherche de solutions concrètes.

La CNES continuera ainsi à porter la voix des entreprises, à promouvoir un dialogue public-privé exigeant et constructif et à formuler des propositions au service de l'intérêt général.

L'heure est venue de replacer l'économie au cœur des priorités nationales.

L'heure est venue de redonner confiance aux investisseurs, de soutenir nos entreprises et de créer les conditions d'une croissance durable, inclusive et créatrice d'emplois.

Le Sénégal dispose d'atouts considérables. Pour les transformer en prospérité partagée, l'État et le secteur privé doivent avancer ensemble.

La souveraineté économique ne se décrète pas. Elle se construit. Et elle se construit avec des entreprises fortes.

Abdel Kader NDIAYE
Président de la Confédération Nationale
des Employeurs du Sénégal (CNES)

SOMMAIRE

À LA UNE	La CNES en action : une nouvelle gouvernance	04
DOSSIER CENTRAL	Les 100 premiers jours de la nouvelle équipe	06
REPÈRES	Le contexte économique en chiffres	08
GOVERNANCE	Rencontre avec le Bureau exécutif	10
COMMISSIONS	Les laboratoires d'idées et d'actions de la CNES	14
ÉCONOMIE	Sénégal 2050 : quelle place pour le secteur privé ?	17
PLAIDOYER	Les 5 priorités du secteur privé	19
INTÉGRATION	ZLECAf : un marché continental à conquérir	21
VEILLE	Les indicateurs à suivre	23
AGENDA	Les rendez-vous de juillet à septembre 2026	25
TRIBUNE	Le mot de la fin	29

À LA UNE

LA CNES EN ACTION : UNE NOUVELLE GOUVERNANCE AU SERVICE DES ENTREPRISES

Depuis son renouvellement, la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES) a engagé une nouvelle dynamique fondée sur l'écoute, la proximité et l'action. Le 28 mars 2026, le Conseil d'administration réuni à Dakar a porté Abdel Kader Ndiaye à la présidence de la Confédération ; la passation de service avec l'équipe sortante s'est tenue le 7 avril 2026 au siège de l'organisation, marquant l'ouverture d'un nouveau chapitre pour le patronat sénégalais.

La mission de la CNES demeure plus que jamais d'actualité : représenter les employeurs, défendre les intérêts des entreprises, contribuer à l'amélioration de l'environnement des affaires et accompagner la transformation économique du Sénégal. Fidèle à sa vocation historique, depuis sa création en 1983, la Confédération consolide son rôle d'organisation patronale moderne, influente et à l'écoute de ses membres.



LES PRIORITÉS 2026-2027 DE LA CNES

Face aux défis auxquels sont confrontées les entreprises sénégalaises, la CNES a identifié cinq axes stratégiques pour les deux prochaines années.

1 Améliorer l'environnement des affaires

Simplification administrative, réduction des délais de paiement, sécurité juridique des investissements et stabilité du cadre réglementaire figurent parmi les préoccupations majeures des employeurs.

2 Soutenir la compétitivité des entreprises

La Confédération poursuivra son plaidoyer en faveur de mesures permettant aux entreprises nationales de renforcer leur productivité face à une concurrence internationale de plus en plus intense.

3 Favoriser l'emploi et le développement des compétences

Dans un pays où la moitié de la population a moins de 25 ans, l'adéquation entre formation et emploi constitue un enjeu central.

Source : ANSD, rapport démographique 2024 (publié en mars 2025) ; RGPH-5, 2023.

4 Accompagner les transitions économiques

Transformation numérique, intelligence artificielle, transition énergétique, industrialisation et intégration régionale seront au cœur des réflexions de la Confédération.

5 Renforcer le dialogue public-privé

La CNES entend demeurer un interlocuteur crédible et constructif auprès des autorités publiques pour contribuer à l'élaboration des réformes économiques.



DOSSIER CENTRAL

LES 100 PREMIERS JOURS DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE

Les premiers mois d'un mandat sont souvent révélateurs des orientations qui guideront l'action future. Depuis son installation, le nouveau Bureau exécutif a multiplié les rencontres avec les entreprises, les organisations professionnelles, les administrations publiques et les partenaires institutionnels, afin de recueillir les attentes du secteur privé et de définir les priorités d'action.

CE QUI A ÉTÉ ENGAGÉ

- **Gouvernance**
 - Installation des organes et du Bureau exécutif ;
 - Mise en place et redynamisation des commissions sectorielles ;
 - Définition de la feuille de route 2026-2027.
- **Représentation**
 - Signature de la Convention Nationale État-Employeurs Privés (23 avril 2026) ;
 - Participation à la célébration de la Fête internationale du Travail à la Présidence (1er mai 2026) ;
 - Animation d'un panel sur le contenu local pétro-gazier au SIEPA 2026 (13 mai) ;
 - Visites institutionnelles auprès du CNP et du FONGIP pour renforcer le financement des PME.
- **Services aux membres**
 - Relance de la communication institutionnelle ;
 - Dynamisation du réseau et des activités sectorielles ;
 - Réorganisation du fonctionnement interne de la Confédération.

LES CHIFFRES CLÉS DU DÉBUT DE MANDAT

07/04/26 passation de service officielle	[10] réunions de travail tenues	[10] audiences institutionnelles
[17] fédérations mobilisées	[42] entreprises membres rencontrées	[6] commissions actives

REPÈRES

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE SÉNÉGALAIS EN CHIFFRES

L'action de la CNES s'inscrit dans un environnement macroéconomique en profonde mutation, marqué par l'entrée du pays dans l'ère des hydrocarbures et par d'importants enjeux de soutenabilité budgétaire.

6,7 % croissance du PIB réel en 2025	≈ 2,5 % croissance prévue en 2026	1,4 % inflation moyenne 2025
36,1 M barils de pétrole produits en 2025 (Sangomar)	+11,6 % exportations au T3 2025 (glissement annuel)	≈ 19,1 M habitants (estimation 2025)

La croissance réalisée de 6,7 % en 2025 a été tirée par le démarrage du projet gazier GTA, la montée en production du champ pétrolier de Sangomar et une bonne campagne agricole. Le ralentissement attendu en 2026 (autour de 2,5 % selon les autorités, 2,2 % selon la dernière révision du FMI) tient au recul programmé de la contribution des hydrocarbures après une première année pleine de production. Le défi de moyen terme demeure de générer une croissance robuste hors pétrole et hors agriculture.

Source : Rapport d'exécution budgétaire 2025 ; FMI, communiqués nov. 2025 et Perspectives de l'économie mondiale, avril 2026 ; Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines ; ANSD, projections démographiques 2025.

À RETENIR



Le déficit budgétaire se réduit nettement, de 13,4 % du PIB en 2024 à 7,8 % en 2025, avec une cible de 5,4 % en 2026, un effort de consolidation qui pèse sur la commande publique et la trésorerie des entreprises.

Source : FMI, communiqué du 6 novembre 2025 ;
Projet de loi de finances 2026.



LE BUREAU EXÉCUTIF

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES EMPLOYEURS SÉNÉGALAIS

Élus lors de l'Assemblée générale de la Confédération, les membres du Bureau exécutif incarnent la diversité du tissu économique national. Issus de l'industrie, du bâtiment, de l'éducation, des services, du commerce ou des technologies, ils partagent une même ambition : renforcer la place du secteur privé dans la transformation économique du Sénégal. CNES Insights leur donne la parole.



*Abdel Kader Ndiaye
Président de la CNES
Vice - Président de la CCIAD*

Figure reconnue du patronat sénégalais, ingénieur de formation et dirigeant d'entreprise, Abdel Kader Ndiaye a été élu à la tête de la CNES avec la volonté de renforcer le rôle de la Confédération comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et porte-voix des entreprises. Son mandat s'inscrit dans le contexte des ambitions du Sénégal 2050 et de la nécessité de renforcer la compétitivité des entreprises nationales.

*Quelle est votre vision pour la
CNES au cours des prochaines années ?*

« Je souhaite une CNES plus forte, plus influente et plus proche de ses membres. Nous devons être une organisation capable d'anticiper les mutations économiques, de défendre les intérêts des entreprises et de contribuer activement aux grandes orientations du pays. Notre ambition est de faire de la CNES une référence du dialogue public-privé et un acteur incontournable de la souveraineté économique du Sénégal. »



*Mamadou Abib Diop
1er Vice-Président chargé du
Développement et de
la Coopération
Directeur Général de la SAR*

À la tête de la Société Africaine de Raffinage, acteur stratégique du secteur énergétique national, Mamadou Abib Diop apporte au Bureau une solide expérience de la gestion industrielle et des partenariats internationaux.

*Quel rôle la coopération économique doit-elle
jouer dans le développement du secteur
privé sénégalais ?*

« Dans un monde interconnecté, aucune économie ne peut se développer seule. Notre objectif est de renforcer les partenariats avec les organisations patronales africaines et internationales, d'attirer davantage d'investissements et de créer des opportunités pour les entreprises sénégalaises sur les marchés régionaux et mondiaux. La coopération doit être un levier de croissance et de compétitivité »



Mohamed Seck
2ème Vice-Président chargé
des Fédérations, Syndicats
et Groupements

Mohamed Seck a pour mission de renforcer les liens entre la CNES et l'ensemble des fédérations professionnelles qui constituent sa base. Son portefeuille est essentiel pour garantir une représentation équilibrée de tous les secteurs économiques.

Comment renforcer la mobilisation des organisations professionnelles au sein de la CNES ?

« La force de la CNES réside dans sa diversité. Nous devons créer davantage d'espaces d'échanges, favoriser la concertation permanente et permettre à chaque fédération de contribuer à la définition de nos positions. Une organisation patronale est forte lorsque ses membres se sentent pleinement associés à son action. »



Ibrahima Gallo Ndao
4ème Vice-Président chargé
de la Massification et de
la Communication
Directeur Général de SENOUTIL

Ibrahima Gallo Ndao est chargé de renforcer la visibilité de la CNES et d'élargir sa base d'adhésion sur l'ensemble du territoire national.

Pourquoi la massification constitue-t-elle aujourd'hui une priorité pour la CNES ?

« Plus la CNES rassemble d'entreprises, plus sa représentativité et sa capacité d'influence sont importantes. Notre ambition est de renforcer notre présence sur tout le territoire et d'accueillir davantage de PME, de fédérations et d'organisations professionnelles afin de porter une voix patronale toujours plus forte. »



Abdoul Aziz SY
3ème Vice-Président chargé des
Affaires Économiques et Financières
Président Directeur Général
du Groupe Supdeco Dakar

Entrepreneur et dirigeant d'un groupe de référence dans l'enseignement supérieur, Abdoul Aziz Sy porte les réflexions économiques de la Confédération. Il travaille notamment sur la compétitivité, le financement des entreprises et les réformes économiques.

Quels sont aujourd'hui les principaux défis économiques des entreprises sénégalaises ?

Les défis sont nombreux : accès au financement, compétitivité, fiscalité, coût des facteurs de production et développement des compétences. Mais les opportunités le sont tout autant. Avec le Sénégal 2050, la ZLECAf, les projets énergétiques et la transformation numérique, nous avons l'occasion de bâtir une économie plus productive et davantage tournée vers la création de valeur locale.



Galaye Niang
Secrétaire Général Adjoint
SNBTP

Représentant du secteur du bâtiment et des travaux publics, Galaye Niang participe activement à l'animation des travaux de la Confédération.

Quel regard portez-vous sur les perspectives des secteurs productifs sénégalais ?

« Le Sénégal connaît une phase d'investissements structurants sans précédent. Le BTP, l'industrie, l'énergie et les infrastructures joueront un rôle majeur dans la création d'emplois et la croissance. Il est essentiel que les entreprises nationales puissent pleinement bénéficier de ces opportunités. »



Sader Diagne
Trésorier Général Adjoint
SNBTP

Aux côtés du Trésorier général, Sader Diagne contribue à la consolidation financière de la Confédération.

Quel message souhaitez-vous adresser aux entreprises membres ?

La CNES appartient à ses adhérents. Plus les entreprises s'impliquent dans ses activités, ses commissions et ses réflexions stratégiques, plus nous serons en mesure de défendre efficacement leurs intérêts. Ensemble, nous pouvons construire un secteur privé plus fort et plus compétitif.



Abdou Sambe
Trésorier Général
ISI

Chargé de la supervision financière de la Confédération, Abdou Sambe veille à la bonne gestion des ressources de l'organisation.

Quelle importance accordez-vous à la transparence et à la bonne gouvernance ?

La crédibilité d'une organisation repose sur la qualité de sa gouvernance. Nous avons la responsabilité de gérer les ressources de manière rigoureuse et transparente afin de garantir la confiance de nos membres et de nos partenaires.



Youssou DIOP
Directeur Exécutif

La Direction Exécutive a pour missions de :

- Coordonner les activités des organes de la CNES
- Informer les membres
- Coordonner les activités externes de la CNES
- Traiter toute information en provenance des entreprises et du milieu socio-économique
- Gérer les Archives.
- Participer à la réflexion stratégique de l'Organisation.
- Conseiller le Bureau et Conseil d'Administration sur les questions interpellant l'Organisation.
- Assister les Fédérations, les Groupements, les Commissions et les Délégations Territoriales dans l'accomplissement de leurs missions ;
- Assurer la gestion de la comptabilité et des finances de l'Organisation

LE BUREAU EXÉCUTIF EN CHIFFRES

15
membres

12
secteurs économiques
représentés

50+
années d'expérience cumulée
de direction

Malgré la diversité de leurs parcours, les membres du Bureau exécutif partagent une même conviction : l'avenir économique du Sénégal passera par des entreprises fortes, innovantes, créatrices d'emplois et pleinement associées aux politiques publiques.

The background of the entire page is a dark blue color. Overlaid on this background is a large, stylized 'X' shape. The 'X' is composed of four triangular segments that meet at the center. Each segment has a gradient, starting from a lighter blue at the center and fading to a darker blue towards the edges. The overall effect is a symmetrical, geometric design.

LES COMMISSIONS DE LA CNES

LES LABORATOIRES D'IDÉES ET D' ACTIONS DE LA CONFÉDÉRATION

Au-delà de sa mission de représentation, la CNES s'appuie sur ses commissions techniques et sectorielles. Véritables espaces de concertation, d'expertise et de propositions, elles identifient les préoccupations des entreprises, analysent les évolutions économiques, réglementaires et technologiques, puis formulent des recommandations concrètes destinées aux pouvoirs publics. Depuis 1983, ces commissions sont les chevilles ouvrières du dialogue entre le secteur privé et les institutions publiques.

COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES

Renforcer la compétitivité des entreprises

La commission assure une veille permanente sur les politiques économiques nationales, les réformes fiscales, l'accès au financement, les marchés publics, l'investissement privé et le climat des affaires.

Pourquoi cette commission est stratégique

L'accès au financement demeure l'une des principales contraintes à la croissance des entreprises. Au Sénégal, seules 22,6 % des entreprises – toutes tailles confondues – disposent d'un prêt bancaire ou d'une ligne de crédit, et 68 % des PME n'approchent même pas une institution financière, souvent par anticipation d'un refus.

Source : ADEPME et Banque mondiale, cités par le Ministère de l'Industrie et du Commerce (industriecommerce.gouv.sn).

Grands chantiers 2026-2027

- Réforme du financement des PME et amélioration de l'accès au crédit ;
- Réduction des délais de paiement ;
- Simplification des procédures administratives ;
- Promotion de nouveaux mécanismes de financement.

COMMISSION DOUANE ET INTÉGRATION RÉGIONALE

Produire davantage au Sénégal

La Politique industrielle à l'horizon 2050 vise à satisfaire localement une part croissante des besoins nationaux tout en augmentant les exportations de produits transformés. La commission travaille sur le contenu local, la transformation des matières premières, l'import-substitution, la compétitivité industrielle et l'intégration des PME dans les grands projets.

Priorités identifiées

Agro-industrie ; matériaux de construction ; industries manufacturières ;
Énergies et services industriels ; sous-traitance pétrolière et gazière.

À RETENIR – L'enjeu : passer progressivement d'une économie d'importation à une économie de production et de transformation. La création de valeur locale est l'une des conditions de la souveraineté économique inscrite dans la Vision Sénégal 2050.

COMMISSION EMPLOI, FORMATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Préparer les compétences de demain

Le Sénégal dispose d'un avantage démographique exceptionnel : la moitié de sa population a moins de 25 ans et près de 75 % des habitants ont moins de 35 ans. Cette jeunesse représente une formidable opportunité, mais aussi un défi majeur pour les entreprises.

Source : ANSD, RGPH-5 (2023) ; rapport démographique 2024.

La commission travaille sur l'adéquation formation-emploi, les besoins en compétences, la formation professionnelle, l'alternance, le dialogue social et l'employabilité des jeunes.

Secteurs en forte demande

- Industrie, énergies, BTP, logistique ;
- Technologies numériques, maintenance industrielle, services aux entreprises.

COMMISSION NUMÉRIQUE ET INNOVATION

Faire du numérique un levier de croissance

L'économie mondiale entre dans une nouvelle révolution technologique portée par l'intelligence artificielle, les données, l'automatisation et la cybersécurité. Pour les entreprises sénégalaises, l'enjeu n'est plus de savoir si elles doivent se transformer, mais à quelle vitesse. La commission accompagne la sensibilisation à l'IA, la digitalisation des PME, la cybersécurité, la dématérialisation et le commerce électronique.

Priorités

- Sensibiliser les entreprises aux usages de l'intelligence artificielle ;
- Accompagner la transformation numérique des PME ;
- Favoriser l'émergence de solutions technologiques locales et renforcer les compétences numériques.

COMMISSION PME ET ENTREPRENEURIAT

Faire grandir les entreprises sénégalaises

Les PME représentent près de 90 % du tissu entrepreneurial sénégalais, mais ne génèrent encore qu'environ 30 % des emplois, 25 % du chiffre d'affaires et 20 % de la valeur ajoutée nationale : leur contribution reste en deçà de leur potentiel. On dénombre par ailleurs moins de 7 000 PME formelles sur environ 408 000 entités recensées, signe du poids persistant de l'informel.

Source : ADEPME et Banque mondiale, cités par le Ministère de l'Industrie et du Commerce ; ANSD, ENDES 2025.

≈ 90 % du tissu entrepreneurial	≈ 30 % des emplois	≈ 20 % de la valeur ajoutée
------------------------------------	-----------------------	--------------------------------

Axes de travail

- Accompagnement à la formalisation ;
- Développement de l'entrepreneuriat des jeunes ;
- Accès aux marchés et renforcement des capacités managériales ;
- Financement de la croissance.

D'autres commissions ont été créées : Commission des Affaires Sociales, Commission Fiscalité et Commission Environnement et Développement Durable

Par ailleurs, la CNES dispose de Délégations Territoriales dans la Zone Nord (Saint-Louis-Louga-Matam) et la Zone Centre (Fatick-Kaolack)

The background is a deep blue with a subtle geometric pattern of large, overlapping triangles. A prominent, wavy, dotted line in a lighter shade of blue curves across the middle of the frame, creating a sense of motion and depth.

SÉNÉGAL 2050

CE QUE LES ENTREPRISES DOIVENT RETENIR

Lancé le 14 octobre 2024 au CICAD de Diamniadio par le Président de la République, le référentiel « Sénégal 2050 : Agenda national de Transformation » couvre la période 2025-2050 et vise un Sénégal souverain, juste et prospère. Il se décline en une première stratégie quinquennale (SND 2025-2029), dont le financement est estimé à environ 18 500 milliards de francs CFA.

Source : Présidence de la République ; DGPPE (dgppe.sn) ; Vie publique Sénégal.

QUATRE AXES STRATÉGIQUES

- 1) Économie compétitive : industrialisation, transformation locale des matières premières et création d'emplois ;
- 2) Capital humain et équité sociale : éducation, formation professionnelle et santé ;
- 3) Aménagement et développement durable du territoire, autour de huit pôles-territoires (dont sept hors de la capitale) ;
- 4) Bonne gouvernance et engagement africain : État de droit, transparence et intégration continentale.

LES OPPORTUNITÉS MAJEURES POUR LES ENTREPRISES

Secteur	Opportunités pour le secteur privé
Industrie	Transformation locale, contenu local, import-substitution, sous-traitance
Agriculture	Agro-industrie, souveraineté alimentaire, chaînes de valeur
Énergie	Hydrocarbures (Sangomar, GTA), pétrochimie, services industriels
Mines	Valorisation et transformation locale des ressources minières
Numérique	Digitalisation, IA, solutions technologiques locales
Logistique	Connectivité, transport, plateformes régionales
Tourisme	Hôtellerie, services, valorisation du territoire

À RETENIR — Ce que cela signifie pour les entreprises : la réussite du Sénégal 2050 dépendra largement de la capacité des entreprises à investir, innover, créer des emplois et développer des chaînes de valeur locales. Le secteur privé est explicitement désigné comme principal moteur de cette transformation.



LES PLAIDOYERS DE LA CNES

LES 5 PRIORITÉS DU SECTEUR PRIVÉ

2. RÉDUCTION DES DÉLAIS DE PAIEMENT

Les arriérés de l'État envers le secteur privé pèsent lourdement sur la trésorerie des entreprises, en particulier dans le BTP. La loi de finances rectificative 2025 a prévu une enveloppe de 500,9 milliards de francs CFA pour apurer les dettes de l'État envers les entreprises privées : la CNES en suivra de près l'exécution effective.

Source : Loi de finances rectificative 2025 (Ministère des Finances et du Budget).

4. FORMATION ET COMPÉTENCES

Avec une population dont la moitié a moins de 25 ans, l'adéquation entre formation et besoins des entreprises conditionne directement la compétitivité future de l'économie.

Source : ANSD, RGPH-5, 2023.

1. ACCÈS AU FINANCEMENT

Seules 22,6 % des entreprises disposent d'un prêt bancaire ou d'une ligne de crédit, et 68 % des PME n'approchent pas d'institution financière. Lever cette contrainte est la première condition de la croissance des entreprises.

Source : ADEPME / Banque mondiale, via le Ministère de l'Industrie et du Commerce.

3. FISCALITÉ PLUS COMPÉTITIVE

Une fiscalité prévisible, lisible et compétitive est essentielle pour soutenir l'investissement et élargir l'assiette, dans un contexte où le secteur informel représente encore une part importante de l'activité et une faible contribution aux recettes.

Source : ANSD ; Direction de la Prévision et des Études économiques (DPEE).

5. SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Réduire les délais et la complexité des procédures, sécuriser juridiquement les investissements et stabiliser le cadre réglementaire figurent parmi les attentes prioritaires des employeurs.



ZLECAF

UN MARCHÉ CONTINENTAL À CONQUÉRIR

Entrée en phase opérationnelle en janvier 2021, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) constitue le plus vaste espace de libre-échange au monde par le nombre de pays participants. Pour les entreprises sénégalaises, elle ouvre des débouchés considérables, à condition de monter en compétitivité et de s'insérer dans les chaînes de valeur régionales.

1,3 Md
consommateurs

3 400 Mds \$
de PIB cumulé

≈ 15 %
part actuelle du commerce
intra-africain

Le commerce intra-africain ne représente encore qu'environ 15 % des échanges du continent, contre près de 60 % en Europe et 40 % en Asie. Selon la CNUCED, la pleine mise en œuvre de la ZLECAf pourrait accroître le commerce intra-africain de plus de 50 % et générer plusieurs millions d'emplois sur le continent.

Source : CNUCED ; Banque mondiale, « ZLECAf : effets économiques et redistributifs ».



À RETENIR

Pour le Sénégal, la ZLECAf est un débouché naturel pour les produits transformés issus de la stratégie d'industrialisation. La CNES accompagnera ses membres dans la compréhension des règles d'origine et l'accès aux marchés régionaux.





VEILLE ÉCONOMIQUE

LES INDICATEURS À SUIVRE

Indicateur	Dernière donnée	Source
Croissance du PIB réel (2025)	6,7 %	Rapport d'exécution budgétaire 2025
Croissance prévue (2026)	≈ 2,5 % / 2,2 %	Autorités / FMI (avril 2026)
Inflation (2025)	1,4 %	Min. Économie ; FMI
Déficit budgétaire (2025)	7,8 % du PIB	FMI (nov. 2025)
Dette publique (fin 2024)	132 % du PIB	FMI
Production pétrolière 2025	36,1 M de barils	Min. Énergie, Pétrole et Mines
Exportations (T3 2025, g.a.)	+11,6 %	ANSD / Comptes nationaux
Population (2025, est.)	≈ 19,1 millions	ANSD
PME dans le tissu d'entreprises	≈ 90 %	ADEPME / Banque mondiale

Ces indicateurs sont fournis à titre de repère. Les chiffres de croissance et d'inflation peuvent varier selon les sources (autorités nationales, FMI, Banque mondiale) et les révisions successives ; la CNES privilégie les données officielles les plus récentes.



CNES EN ACTION

RETOUR SUR LES ACTIVITÉS PHARES

AVRIL & MAI 2026

Cette première période du mandat a été marquée par l'installation du nouveau Président et de son Bureau, le renforcement du dialogue public-privé et le développement de partenariats stratégiques au service des entreprises.

23 AVRIL 2026 SIGNATURE DE LA CONVENTION NATIONALE ÉTAT-EMPLOYEURS PRIVÉS

Cérémonie officielle de passation entre le Président sortant, Adama Lam, et le Président entrant, Abdel Kader Ndiaye, au siège de la Confédération. La rencontre a réuni le Conseil d'administration, les bureaux sortant et entrant et la Direction exécutive. MM. Ibou Ndiaye, Adama Lam, Babacar Ndiaye et Abdourahmane Ndoye ont été désignés Présidents d'honneur.

1ER MAI 2026 PARTICIPATION À LA FÊTE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Le Président, accompagné d'administrateurs et du Directeur exécutif, a participé à la cérémonie officielle à la Présidence de la République, témoignant de l'attachement de la CNES à un climat social apaisé et favorable au développement des entreprises.

13 MAI 2026 PARTICIPATION AU SIEPA 2026

Au Salon International de l'Énergie et du Pétrole en Afrique, sur le thème « Les ressources extractives : enjeux et perspectives », le Président de la CNES a animé un panel consacré au rôle du contenu local dans l'industrie pétro-gazière.

07 AVRIL 2026 PASSATION DE SERVICE ET INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU

Cérémonie officielle de passation entre le Président sortant, Adama Lam, et le Président entrant, Abdel Kader Ndiaye, au siège de la Confédération. La rencontre a réuni le Conseil d'administration, les bureaux sortant et entrant et la Direction exécutive. MM. Ibou Ndiaye, Adama Lam, Babacar Ndiaye et Abdourahmane Ndoye ont été désignés Présidents d'honneur.

30 AVRIL 2026 VISITE DE COURTOISIE AU CNP

Le Président de la CNES a rencontré son homologue du Conseil National du Patronat, Baidy Agne. Les deux organisations ont réaffirmé leur volonté de porter une voix patronale unie sur le dialogue social, la fiscalité incitative et la protection du tissu industriel, et ont salué l'avancement du projet de rapprochement entre les deux entités.

12 MAI 2026 PRÉSENTATION DU NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS

Séance d'information au siège de la CNES, animée par l'APIX, sur le nouveau Code des Investissements (loi n°2025-16 du 27 septembre 2025). Les échanges ont porté sur les nouvelles incitations, les mécanismes d'accompagnement et les opportunités pour le secteur privé national.

19 MAI 2026 PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME PAYKAPITAL

La CNES a accueilli la présentation de PAYKapital, plateforme de Supply Chain Finance de la CDMP (filiale de la CDC) en partenariat avec la fintech Proboutik. Ce mécanisme de « reverse factoring » entièrement digitalisé permet aux PME d'obtenir plus rapidement des financements adossés à des transactions réelles, avec l'appui technique de la SFI.

AGENDA

LES RENDEZ-VOUS DE JUILLET À SEPTEMBRE 2026

Période	Rendez-vous
Juillet 2026	Réunions des commissions sectorielles — feuille de route 2026-2027 
Juillet 2026	Rencontres adhérents et ateliers thématiques (financement, fiscalité)
Août 2026	Concertations sur la déclinaison sectorielle du Sénégal 2050
Septembre 2026	Forums économiques et missions économiques régionales
Septembre 2026	Ateliers sectoriels : contenu local, numérique, PME

À RETENIR — Ce que cela signifie pour les entreprises : la réussite du Sénégal 2050 dépendra largement de la capacité des entreprises à investir, innover, créer des emplois et développer des chaînes de valeur locales. Le secteur privé est explicitement désigné comme principal moteur de cette transformation.

LE MOT DE LA FIN

« DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI »

Dans un contexte économique en profonde mutation, la CNES ouvre un nouveau chapitre de son histoire. Gouvernance renouvelée, priorités stratégiques claires, dialogue public-privé renforcé : la Confédération entend être au rendez-vous des grandes transformations qui attendent le secteur privé sénégalais.

Car derrière chaque réforme réussie, chaque investissement productif et chaque emploi créé, il y a des entreprises qui entreprennent, innovent et prennent des risques pour construire l'économie de demain. Leur donner les moyens de réussir, c'est servir l'ensemble du pays.



« Les entreprises créent la richesse, l'emploi et l'innovation. Notre responsabilité collective est de leur donner les conditions nécessaires pour réussir et contribuer pleinement à la transformation économique du Sénégal. »

Abdel Kader NDIAYE
Président de la Confédération Nationale
des Employeurs du Sénégal (CNES)

Sources et références

Les données chiffrées de ce numéro proviennent des sources institutionnelles suivantes :

ANSD – RGPH-5 (2023), projections démographiques 2025, rapport démographique 2024 et ENDES 2025.

FMI – communiqués de mission (août et novembre 2025) et Perspectives de l'économie mondiale (avril 2026).

Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération – conjoncture et perspectives (2026).

Rapport d'exécution budgétaire 2025 ; Loi de finances rectificative 2025 (Ministère des Finances et du Budget).

Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines – production d'hydrocarbures 2025.

ADEPME et Banque mondiale – données PME, via le Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Présidence de la République et DGPPE – référentiel Sénégal 2050 et SND 2025-2029.

CNUCED et Banque mondiale – Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

CNES (cnes.sn) – gouvernance, instances et activités institutionnelles.